



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par chemin de fer****Groupe d'experts de l'information des voyageurs
dans les gares et les nœuds ferroviaires****Première session**

Genève, 8-10 juillet 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la première session*.****

Qui s'ouvrira dans la salle XXVII du Palais des Nations, à Genève, le lundi 8 juillet 2024,
à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence.
3. Contexte de la création du Groupe.
4. Mise en commun des pratiques optimales en matière d'information des voyageurs dans les gares et les nœuds ferroviaires.
5. Détermination de la voie à suivre pour fournir des orientations sur l'information des passagers dans les gares et les nœuds ferroviaires.
6. Questions diverses.
7. Dates de la prochaine session.
8. Examen du rapport.

* La session se tiendra uniquement en présentiel. Les représentantes et représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1007110>. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, au Pavillon de Pregny située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix), ouvert de 8 h 00 à 16 h 45 pendant la semaine. En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (+41 22 917 2432) ou par courrier électronique (sc.2@un.org). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse <https://www.unece.org/meetings/practical.html>.

** Les représentantes et représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE, à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Transport/Rail-Transport/events/389688>.



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts de l'information des voyageurs dans les gares et les nœuds ferroviaires (ci-après le Groupe d'experts) sera invité à adopter le projet d'ordre du jour.

Document(s)

ECE/TRANS/SC.2/INFO/2024/1

2. Élection des personnes qui assureront la présidence et la vice-présidence

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être élire une personne à sa présidence et une autre à sa vice-présidence pour la durée de son mandat.

3. Contexte de la création du Groupe

Le Groupe d'experts sera informé du contexte de sa création, y compris son mandat, ses principaux objectifs et des renseignements d'ordre général sur l'information des passagers dans les gares et les nœuds ferroviaires dans la région de la CEE. Les experts souhaiteront peut-être informer le Groupe des initiatives connexes menées dans d'autres instances.

Document(s)

ECE/TRANS/SC.2/INFO/2024/3

4. Mise en commun des pratiques optimales en matière d'information des voyageurs dans les gares et les nœuds ferroviaires

Les membres du Groupe d'experts seront invités à mettre en commun les pratiques optimales en matière d'information des voyageurs dans les gares et les nœuds ferroviaires dans la région de la CEE. Ces pratiques pourront être prises en compte dans la formulation d'éventuelles lignes directrices ou d'autres réalisations découlant de l'exécution du mandat du groupe.

5. Détermination de la voie à suivre pour fournir des orientations sur l'information des passagers dans les gares et les nœuds ferroviaires

Le Groupe d'experts sera invité à se pencher sur les moyens potentiels de guider et de normaliser la communication d'informations aux voyageurs dans les gares et les nœuds ferroviaires dans la région de la CEE.

Document(s)

ECE/TRANS/SC.2/INFO/2024/4

6. Questions diverses

Aucune proposition n'a encore été formulée au titre de ce point de l'ordre du jour. Les propositions éventuelles sont à communiquer au secrétariat (sc.2@un.org).

7. Dates de la prochaine session

La prochaine session du Groupe d'experts devrait se tenir au Palais des Nations, à Genève, du 7 au 9 mai 2025.

8. Examen du rapport

Conformément à la pratique établie, la Présidente ou le Président donnera lecture du projet de rapport en vue de son adoption à la session. Si le temps ne le permet pas, seules les principales décisions seront examinées et adoptées et, à l'issue de la session, le secrétariat, en consultation avec la présidence et la vice-présidence, rédigera le rapport de la session.
